



1A Rue Maurice Hollande
 Parc Technologique de la Pompelle
 51100 REIMS
 ☎ Tél: +33 (0) 3.26.79.03.60
 📠 Fax: +33 (0) 3.26.79.03.61

✉ reims@pacinformatique.com
 @ www.pacinformatique.com
 S.A.S. au capital de 72.000€ - RCS Reims B339225534 - APE 5829C
 Compte Banque Populaire : IBAN : FR76 1470 7018 0901 8210 4222 175
 BIC : CCBPFRPPMTZ

PROGRAMME DE FORMATION

Objectif :	L'objectif de la formation est d'acquérir ou d'approfondir les connaissances du logiciel (spécifiquement configuré pour l'entreprise) afin de l'utiliser au quotidien en fonction des différents besoins et des directives qui sont confiées à chacun. Il convient d'en maîtriser les étapes indispensables à son utilisation en conformité avec la réglementation.
Prérequis :	Vous devez savoir utiliser un ordinateur de manière basique ; souris, clavier, environnement Windows. Dans le cas d'une formation en distanciel, vous devrez en plus savoir vous connecter à Internet. Vous devez avoir les connaissances métiers nécessaires dans le domaine viti-vinicole visé par la formation.
Public concerné :	Nos formations sont exclusivement destinées aux utilisateurs de nos logiciels soit de nombreux acteurs du milieu viti-vinicole : négociants, vigneron, régisseurs de domaine, maîtres de chai, chefs de cave, œnologues, responsables qualité, administratifs.
Intervenants :	Les formateurs sont confirmés dans le domaine viti-vinicole depuis plus de 15 ans. Notre référente pédagogique et référente handicap Pascaline DUMONT vous renseignera d'une part pour toutes les questions concernant votre formateur et d'autre part en cas de besoins d'aménagements spécifiques. Vous pouvez la contacter par email : referent.handicap@pacinformatique.com
Formation :	La formation initiale permet de se familiariser avec le logiciel et d'en maîtriser les fonctions de base. Les modules complémentaires feront l'objet de journées de formations complémentaires et d'un devis. Les formations complémentaires préconisées par PAC Informatique restent libres de choix par le client. Si parmi la liste des formations préconisées le client fait le choix de ne pas les retenir en totalité, les formations complémentaires non effectuées ne pourront être assurées par le contrat d'assistance.
Coût pédagogique :	Le coût pédagogique est calculé selon les modules choisis. Vous retrouverez son tarif dans le catalogue de formation et sur le devis. Toute personne supplémentaire (dans la limite de 5 maximum au total) participant à la même formation le même jour bénéficie d'un tarif préférentiel ; soit une remise de 80% du coût total de la formation.
Méthodes et moyens pédagogiques :	Nos programmes de formations sur-mesure sont conçus spécifiquement pour chaque entreprise et se déroulent sur un format court. Nous limitons le nombre d'apprenants de chaque formation à 5 pour favoriser la pratique et les échanges entre chaque participant et le formateur. Nous mettons en œuvre une pédagogie active et participative construite de manière à alterner des présentations théoriques, des cas concrets correspondants aux méthodes de travail actuelles dans l'entreprise et des mises en pratique sur le logiciel (exercices individuels sur PC).
Matériel et moyens techniques :	<p>▶ <i>Formation en distanciel</i></p> <p>La formation à distance se compose de session en visioconférence avec un formateur via la plateforme Teams ou TeamViewer en synchrone (direct). Pour le bon déroulement de la formation, nous vous demandons de mettre à disposition :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 PC par personne (ou au minimum 1 PC pour 2 personnes) compatible avec le logiciel formé, - équipé obligatoirement d'un micro et d'un haut-parleur par poste, ou d'un casque avec micro intégré et d'une webcam, - une connexion internet permettant la visioconférence (partage d'écran et de fonctionnalités) - 1 support pour prise de notes. <p>▶ <i>Formation en présentiel</i></p> <p>La formation en présentiel nécessite l'accessibilité à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 salle de formation, - 1 PC par personne (ou au minimum 1 PC pour 2 personnes) compatible avec le logiciel formé, - 1 vidéoprojecteur (résolution minimum HD Ready 1366x768), - 1 support pour prise de notes. <p>Le logiciel dont fait l'objet la formation doit impérativement être installé avant le début de la session et avant l'arrivée de notre formateur, sur tous les postes de travail, et son bon fonctionnement contrôlé. L'installation ne peut être prise sur le temps de formation, au risque de prendre du temps qui empêcherait d'assumer le contenu du programme de formation.</p>

Modalités et délais d'accès :	<p>- <i>Modalité</i> : L'accès à nos formations peut être initié par l'employeur, à l'initiative du salarié, ou par un indépendant. Les inscriptions à nos formations s'effectuent auprès d'un commercial au 03.26.79.03.60. Nos formations se déroulent soit en intra-entreprise soit en individuel.</p> <p>- <i>Lieu</i> : Toutes nos formations sont réalisées en distanciel ou en présentiel sur site de l'apprenant sur demande. Dans le cas où le bénéficiaire souhaite une formation dans ses locaux, les frais de déplacement seront entièrement à sa charge, à savoir le temps et les frais de déplacement A/R (indemnités kilométriques, péages, repas, nuitées). En présentiel, le lieu est défini dans le bon de commande de la formation.</p> <p>- <i>Délai d'accès</i> : Il est fixé en accord avec le client lors de la souscription ; par défaut, il est habituellement d'1 mois.</p> <p>- <i>Dates</i> : Nous faisons en sorte de vous proposer une date de formation la plus conforme à vos besoins et contraintes. Pour garantir une entrée en formation à la date fixée, vous devrez vous assurer de nous faire parvenir le devis signé, les questionnaires de positionnement ou toute autre information demandée au plus tôt.</p> <p>- <i>Durée</i> : le 1^{er} module (obligatoire) dure 3h. Les temps de formation des modules complémentaires sont à consulter dans le catalogue de formation (remis sur demande).</p> <p>- <i>Horaires</i> : De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h. Soit 7 heures d'amplitude pour une journée.</p> <p>- <i>Financement</i> : Dans le cas où vous sollicitez un financement de la part de votre OPCO ou autre, assurez-vous des délais de traitement de vos demandes.</p> <p>- <i>Accueil des personnes en situation de handicap</i> : Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap. Chaque situation étant unique, nous vous recommandons de contacter notre référente handicap par mail : referent.handicap@pacinformatique.com afin que nous puissions prendre les mesures adaptées pour assurer votre confort de formation ou vous orienter si besoin vers les structures spécialisées. Pour les formations en distanciel, nous ferons le nécessaire pour mettre en place les moyens techniques disponibles adaptables à votre structure et à vos besoins. Concernant les moyens pédagogiques, nous nous adapterons à votre demande en mettant en place des sessions et une durée adaptée en séances individuelles.</p>
Outils pédagogiques :	A l'issue de la formation, un support de formation coconstruit est remis à l'apprenant.
Modalités pédagogiques :	<p>La formation peut être effectuée sous plusieurs formats :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Face à face en distanciel - Face à face en présentiel <p>Elle peut mixer les 2 ; le premier module obligatoire en présentiel et les modules complémentaires à distance.</p>
Modalités d'évaluation :	<p>Un test de positionnement en amont de la formation est envoyé au participant afin de valider la satisfaction aux prérequis et recueillir ses besoins liés à son niveau (connaissances, rythme) ses besoins opérationnels liés à son poste de travail et ses attentes.</p> <p>Tout au long de la formation, au moyen de QCM, mises en situation et quizz digitaux, le formateur s'assure de l'acquisition par le participant des connaissances visées par les objectifs de la formation. Une évaluation à chaud vous sera proposée en fin de formation.</p>
Validation :	<p>Nos formations ne sont pas certifiantes au sens d'une certification inscrite au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) ou au RS (Répertoire Spécifique) des certifications et habilitations. Un certificat de réalisation sera délivré.</p>